

<b>SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE</b>
-----------------------------------------------------------------

<b>Identificateur du produit/Nom commercial:</b>	META-BRILLE
<b>Autres moyens d'identification</b>	MEBR
<b>Usage du produit/Description:</b>	NETTOYANT ET POLI POUR ACIER INOXYDABLE
<b>Restrictions d'utilisations</b>	Pour usage industriel et institutionnel seulement.
<b>Identificateur du fournisseur initial :</b>	Chemotec (PM) Inc. 8820 Place Ray Lawson Anjou, Québec, Canada H1J 1Z2 Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
<b>Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:</b>	(613) 996-6666 (CANUTEC)

<b>SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS</b>
-----------------------------------------------

**2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH (Globally Harmonized System):**

Ce produit est classé :

Non classifié

**2b Éléments d'étiquetage**

Symbole :

**Conseils de prudence :****Mention d'avertissement****Mention de danger**

### SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
Oléate d'éthanolamine	2272-11-9	1-5	Irritant oculaire, Catégorie 2

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

### SECTION 4 - PREMIERS SOINS

#### 4.a Description des premiers soins :

##### Contact oculaire:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, en soulevant les paupières occasionnellement. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste : Consulter un médecin.

##### Contact cutané:

Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés.  
En cas d'irritation: demander un avis médical.

##### Inhalation:

Emmener la victime à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour respirer.  
Obtenir de l'aide médicale si le malaise persiste.

##### Ingestion:

Rincer la bouche (uniquement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir. Obtenir de l'aide médicale.  
En cas de vomissement spontané, maintenir la tête plus basse que les hanches pour empêcher l'aspiration.

#### 4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

**Yeux:** Aucun effet important ou danger critique.  
**Peau:** Peut assécher, irriter et avoir un effet dégraissant sur la peau.  
**Inhalation:** Aucun effet important ou danger critique.  
**Ingestion:** Peut provoquer la nausée, le vomissement.

#### 4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Aucune information pertinente trouvée.

### SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5a Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés :  
Poudre chimique sèche, le dioxyde de carbone, l'eau pulvérisée et la mousse anti-alcool.  
Moyens d'extinction déconseillés : Eau sous forme de jet.

#### 5b Dangers spécifiques du produit :

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone, fumées et autres gaz de combustion irritants.

#### 5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

**Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:**

De la fumée ou des émanations irritantes et toxiques peuvent se produire durant un incendie. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

<b>SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL</b>
-------------------------------------------------------------

**6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :**

## Protection personnelle:

Ne pas laisser le personnel non-protéger entrer dans la section du déversement. Ne pas toucher ou marcher dans le déversement. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards. Assurer une aération et une ventilation suffisante.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit. Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

**6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:**

Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Attention : le plancher sera très glissant.

**6c Précautions environnementales:**

Le produit n'est pas biodégradable. Ne pas laisser le produit s'écouler à l'égout.

<b>SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE</b>
-----------------------------------------------

**7a Procédures de manutention sécuritaire:**

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Lorsque utilisé conformément aux indications, pas besoin de mesures particulières.

**7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:**

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture.

Matériaux spéciaux d'emballage: P/D

Aucune incompatibilité avec la plupart des produits trouvés sur la majorité des lieux de travail. Éviter le contact avec les matières comburantes fortes.

<b>SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE</b>
-------------------------------------------------------------------------

**8a Paramètres de contrôle :**

	<b>VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec</b>	<b>VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec</b>	<b>Notations</b>
Huile minérale, brouillard d'	5 mg/m <sup>3</sup>	10 mg/m <sup>3</sup>	

**8b Mesures d'ingénierie:**

Non requis.

**8c Mesures de protection individuelle**

## Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales.

## Protection de la peau et autre équipement de protection:

Des gants en caoutchouc. Des bottes en caoutchouc en cas de fuite.

## Protection des yeux / du visage:

En cas de possibilité de contact, lunettes de sécurité.

**Commentaires sur l'hygiène générale:**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

<b>SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES</b>
------------------------------------------------------

<b>État physique, couleur et odeur:</b>	Liquide visqueux blanc, odeur de cerise.
<b>Seuil de l'odeur:</b>	Non disponible
<b>pH :</b>	Non applicable
<b>Point de fusion/congélation:</b>	Non disponible
<b>Point d'ébullition:</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair</b>	>122°C (coupole fermée)
<b>Taux d'évaporation (n-BuAc=1) :</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité</b>	Non disponible
<b>Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) :</b>	Non disponible
<b>Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) :</b>	Non disponible
<b>Données sur l'explosivité - Sensibilité aux chocs:</b>	Non disponible
<b>Données sur l'explosivité - Sensibilité aux décharges électrostatiques:</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur :</b>	Non disponible)
<b>Densité de vapeur :</b>	Non disponible
<b>Densité relative :</b>	Approximativement 0.85
<b>Solubilité :</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition :</b>	Non disponible
<b>Viscosité:</b>	180 cSt @ 40 °C

<b>SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ</b>
------------------------------------------------------------

**10a Réactivité :**

Pas connue lorsque utilisé selon les recommandations

**10b Stabilité chimique:**

Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

**10c Risque de réactions dangereuses :**

Éviter le contact avec les matières comburantes fortes.

**10d Conditions à éviter:**

Pas de décomposition lorsque utilisé selon les recommandations.

**10e Matériaux incompatibles:**

Éviter le contact avec les matières comburantes fortes.

**10f Produits de décomposition dangereux :**

Avec les matières comburantes fortes : oxydes de carbone, fumée et autres gaz irritants.

<b>SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES</b>
-----------------------------------------------

**Voies d'absorption probables:** Aucune information additionnelle.

**Yeux:** Aucune information additionnelle.

**Peau:** Aucune information additionnelle.

<b>Inhalation:</b>	Aucune information additionnelle.
<b>Ingestion:</b>	Aucune information additionnelle.
<b>Cancérogénicité :</b>	Aucune information additionnelle.
<b>Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :</b>	Aucune information additionnelle.
<b>Sensibilisation de la peau :</b>	Aucune information additionnelle.
<b>Sensibilisation des voies respiratoires :</b>	Aucune information additionnelle.
<b>Matières synergiques :</b>	Non disponible
<b>Autres dangers importants:</b>	Non disponible

**Données toxicologiques:** Estimation de la toxicité aiguë: la DL<sub>50</sub> est supérieure à 5,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

Ingrédients	DL <sub>50</sub> (voie, espèce)	CL <sub>50</sub> # heures (espèce)
Distillats légers hydrotraités (pétrole)	>5,000 mg/Kg (oral, rat) >2,000 mg/Kg (dermal, lapin)	Non disponible
Oléate d'éthanolamine	1,089 mg/kg (oral, rat) 2,504 mg/kg (dermal, lapin)	1.3 mg/L, 4H rat

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

## SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### 12a Écotoxicité :

Non disponible

### 12c Potentiel de bioaccumulation :

Non disponible

### 12d Mobilité dans le sol :

Non disponible

### 12e Autres effets nocifs

Aucune information pertinente trouvée

## SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux. Les contenants sont recyclables ou réutilisables.

## SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

**Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada :** **Non réglementé**

Numéro UN:

Appellation réglementaire:

Classe de danger :

Groupe d'emballage :

Dangers environnementaux:

Transport en vrac:

Précautions spéciales :

QUANTITÉ LIMITÉE

<b>SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION</b>
----------------------------------------------------------

**Au Canada****Renseignements SIMDUT:**

Ce produit a été classifié en accord avec les critères du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données signalétiques (FDS) contient tous les renseignements requis par le RPD.

**Classification SIMDUT 2015:** Voir section 2a

**Information CEPA:** Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

<b>SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS</b>
-------------------------------------------

**Date de révision :** 2017-11-03

**Références:**

1. Les informations fournies par le fournisseur
2. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

**Abréviations:**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la Fiche de données de sécurité